

Directeur des affaires culturelles (h/f)



Recruteur

[Villeneuve-la-Garenne](#)

Secteur d'activité

[Culture](#)

Métier

[Directeur.trice](#)

Localisation

[Ile-de-France](#)

Type de contrat

CDI

Début de parution

25/06/2025

[Postuler](#)

Poste recherché : Directeur des affaires culturelles H/F

Présentation de la ville et de ces enjeux :

Bordée par la Seine, à 1,5km du futur village olympique de Paris 2024 et à 4 km de Paris Villeneuve-la-Garenne bénéficie d'une situation géographique de choix au cœur du territoire francilien.

Engagée dans une mutation urbaine et architecturale ambitieuse et innovante, Villeneuve-la-Garenne se mobilise pour l'évolution constante de la qualité et de la diversité du bouquet de services publics proposés à ses 26000 habitants et à ses acteurs locaux associatifs et économiques.

La ville lance la construction d'un équipement phare dans le cadre du projet de renouvellement urbain contribuant à la construction d'un centre-ville : médiathèque / salle de spectacles / restaurant – Une médiathèque lieu de vie culturel et social répondant aux nombreux défis posés à la lecture publique aujourd'hui – Un projet envisagé dans une dimension prospective et dimensionné pour environ 30.000 habitants à terme.

Le poste est à pourvoir à VILLENEUVE LA GARENNE.

- Prendre en compte et analyser les composantes socio- économiques et politiques du territoire
- Analyser les besoins culturels et les conditions d'accès à l'offre culturelle
- Accompagner la formalisation d'un projet de développement culturel territorial
- Intégrer le projet culturel à la politique d'offre de services et d'attractivité de la collectivité
- Eclairer les choix stratégiques et techniques en matière d'aménagement, d'équipement et de programmation artistique et culturelle
- Traduire les orientations politiques en projets culturels

- Concevoir des dispositifs d'aide et d'accompagnement pour faciliter et favoriser la production et la diffusion des projets culturels
- Définir les conditions d'éligibilité, de pertinence et d'évaluation des projets et accompagner les porteurs de projet
- Concevoir, programmer et organiser des manifestations culturelles
- Prendre en compte les nouveaux publics et, en particulier, des publics éloignés de l'offre culturelle
- Concevoir des indicateurs et piloter des dispositifs d'observation et d'évaluation
- Exploiter les résultats des évaluations pour les projets futurs

- Elaboration et Suivi des budgets (service, projets)
- Rédaction et suivi des dossiers de subventions
- Elaboration des conventions,
- Participer aux procédures d'achat public et suivre l'exécution des marchés

- GPEC
- Animation des réunions de service
- Conception des outils de planification et des procédures de contrôle de l'activité du service
- Evaluation des agents

- Elaborer le règlement des équipements culturels et veiller à son application
- Définir les besoins en matériels ou équipements
- Planifier la gestion des locaux ou matériels
- Veiller à l'application des mesures de sécurités (ERP)

- Identifier et mobiliser les partenaires stratégiques
- Favoriser la mise en réseau des établissements et veiller à la cohérence de la programmation artistique
- Accompagner les porteurs de projet
- Favoriser la participation des habitants en développant des dispositifs de concertation
- Développer la médiation culturelle via la mobilisation du réseau
- Participer à la définition d'une stratégie de communication
- Représenter le service sur le territoire
- Participer à la rédaction d'articles de presse locale

Profil recherché

Management de l'équipe

Master 2

Enjeux, évolution et cadre réglementaire des politiques culturelles et des politiques publiques

Évolution des pratiques artistiques dans les différents domaines de la culture

Enjeux, acteurs culturels et histoire du territoire

Suivi des programmations et fonctionnement des nouveaux équipements (médiathèque)

Principes de collaboration avec le milieu associatif et les bénévoles

Acteurs et partenaires du développement culturel (État universités, collectivités, observatoires)

Organisation, institutions, acteurs et réseaux du secteur culturel et artistique et connexes (éducation, politique de la ville, social, etc.)

Spécificités du milieu culturel et artistique : compte d'auteur, intermittence, sociétés

civiles et perception de droit

Statut et Environnement territorial Management public territorial Encadrement de direction

Gestion de projets culturels

Méthodes et outils d'analyse et de diagnostic Maîtrise de l'outil informatique (logiciels métier) Circuits et procédures administratives Comptabilité publique et achats publics

Réglementation des ERP

Cadre juridique de la responsabilité

Capacité d'analyse et de synthèse/apptitude à l'écoute/organisation/discrétion/
/apptitude au management/patience/ouverture d'esprit/apptitude à la négociation/
diplomatie

Avantages liés au poste

- Téléphone portable
- Ordinateur portable
- Télétravail partiel possible

Avantages collectifs au travail

- Restauration collective
- Compte-Epargne Temps
- Prise en charge frais trajet domicile-transport en commun et forfait mobilité

- Abonnement CNAS